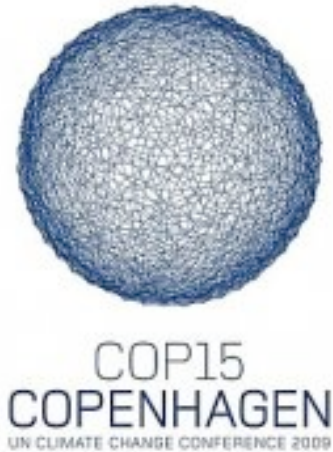


# L'Economie est un Ecologisme

A contribution for the copenhagen summit



22 Octobre 2009

by

Thierno M. SOW

« L'argent, c'est rond, ça roule et ça s'en va,  
tandis qu'une chèvre reste une chèvre ».

Cholem Aleichem

La crise mondiale dont nous espérons la résorption dans les meilleurs délais nous permet de tirer un enseignement inédit dans l'histoire des sciences économiques du fait qu'elle met fin au concept de pays riches et de pays pauvres en les déclassifiant en deux grandes masses : les pays les plus endettés et les pays les moins endettés.

En effet, les vertus de la finance procèdent des liens consubstantiels entre les notions de risques et d'intérêts qui se traduisent par une fonction mathématique croissante. Mais là où la finance a substitué les risques aux dettes exclusivement, sous ses différentes formes et dérivés possibles, elle a créé une équation mathématique insensée qui attribue un résultat positif à la somme d'actifs négatifs. Ainsi la toxicité de l'économie mondiale découle-t-elle de la conversion du

taux astronomique de la dette des institutions financières et bancaires en intérêts des particuliers. Par ailleurs, une autocritique des instruments classiques de la science économique démontre que les notions d'utilité et de fonctionnalité ainsi que la loi de l'offre et de la demande ne peuvent à elles seules constituer les leviers d'une économie saine et compétitive au 21<sup>em</sup> siècle. Or, la régulation des marchés financiers se heurte à la notion de souveraineté dans une économie globalisée. Pourtant, il s'exerce à l'échelle planétaire des politiques monétaires et fiscales dont les conséquences sont désastreuses tant pour les épargnants du Nord que pour les petits boursiers du Sud. Entendons-nous bien, nous ne remettons en cause ni le progrès technologique qui permet l'usage des paiements automatisés ni les qualités de l'économie informelle. Il s'agit de replacer la question monétaire au coeur du débat actuel en attirant l'attention sur l'importance du flux de liquidité qui irrigue les marchés intérieurs des pays du Sud face à l'écartellement du dollar par rapport à l'euro. Les pertes qui en découlent sont comparables aux eaux douces qui se jettent chaque année dans la Mer. C'est la raison pour laquelle nous devons réfléchir très rapidement à la mise en place d'une troisième monnaie commune qui viendrait fermer la quatrième colonne du carré à côté du Yen, pour composer le nouveau bouclier de protection d'une économie du futur ambitieuse et équilibrée. Enfin, l'implication des banques, fédérale américaine et centrale européenne ainsi que la participation du gouvernement chinois à son édification sont évidentes.

Pour ce qui est de la bonne marche de l'économie mondiale, notamment pour les années à venir, les dirigeants politiques devront faire preuve de beaucoup de modestie. En effet, le temps des révolutions est révolu. Force est de constater que nous entrons dans l'ère de l'évolution, qu'il s'agisse des questions de santé, d'éducation ou de production. En effet, la fiabilité de nos systèmes d'information ainsi que l'amélioration des outils d'aide à la décision sont infiniment plus opérationnels pour que nous puissions contenir la production et donc améliorer la consommation.

Cette économie mondiale à double coeur devra trouver son état

d'équilibre dans le callibrage du rythme de ses efforts (la production) par rapport au volume de ses récompenses (la consommation). Ainsi une économie écologique trouvera-t-elle son intérêt dans la températion et la modération qui sont les moteurs par excellence de l'évolution. Si (rP) correspond à la rotation de la Production et (vC) le volume de la Consommation, on atteindra un état d'équilibre ou Economie Ecologique (EE) lorsque le taux de perte non Recyclable (pR) tend vers zero (0).

La traduction poétique de cette relation sera donc :

$$EE = rP - vC = pR < 1$$

L'objectif de la perte nulle constitue un état d'équilibre financier dont le non respect peut être sanctionné. Ainsi, une Taxe sur la Perte non Recyclable permettra de réduire considérablement les effets néfastes de la gabegie d'un petit nombre de producteurs au détriment et à la privation d'un grand nombre de consommateurs. Cet objectif à court, moyen et long terme doit être la résolution commune de toutes les politiques économiques à l'échelle de globe. Pour ce faire, nous proposons la mise en place de deux principes financiers qui font son intérêt: La finance spatiale et la finance écologique.

Concernant le premier, les territoires et les frontières participent non seulement de la mondialisation, mais ils ne s'y opposent pas. En effet, l'utilisation des espaces et des territoires dans la finance mondiale ne s'était fait jusqu'ici que dans l'intérêt que produit le résultat de leurs oppositions ou de leur contraction. Ainsi, la délocalisation n'est en réalité qu'une équation de rentabilité spatiale, une sorte d'ammortissement ou de finance des territoires. Or, suffirait-il de déterminer un seuil à partir duquel les taxes sur le revenu seront rééchelonnés et standardisés sur l'ensemble du globe, qu'il s'agisse des particuliers ou des sociétés selon des régimes spécifiques. Cette taxe spatiale unique pourrait par la suite se décliner en fonds souverain mondial dont le mode de fonctionnement pourrait être équitable. Cette nouvelle fiscalité (off borders) viendrait, telle une couche d'ozone fiscale, renforcer la capacité d'absorption et d'emprunt des Etats et des grandes sociétés sans remettre en cause les parts

dues aux trésors publics. Enfin, la délocalisation deviendrait-elle convertible en mesure de rentabilité au moins dans ses grandes lignes.

Concernant le second principe, osons l'expérience d'une nouvelle finance mondiale verte : La Finance Ecologique. En effet, les débats en cours sur la taxe verte sous ses différentes formes révèlent par ailleurs le malaise de son utilité. Il se dégage un sentiment mitigé du fait du caractère flou de l'utilisation et de la redistribution des fonds qu'elle peut générer. Or, nous le savons la taxe sur les pollueurs peut favoriser l'émergence d'une élite de la pollution ce qui par ailleurs ne résoud en rien la problématique du réchauffement climatique.

Sur le plan théorique, partant de la problématique de la crise de la dette face à l'urgence écologique, la finance écologique se heurte inéluctablement à la contraction des marchés financiers du fait de l'épuisement de son modèle économique. C'est la raison pour laquelle nous requalifions les notions de l'offre et de la demande en la précisant dans une perspective d'une Economie Ecologique. En effet, il sera d'une importance vitale d'isoler l'offre écologique de l'offre et la demande écologique de la demande. Ainsi, nous distinguons dans le cadre d'une Economie Ecologique, l'ensemble des offres écologiques qui forment l'Economie Tempérée et l'ensemble des demandes écologiques qui régissent l'Economie Modérée.

De l'Economie Tempérée ou de la températion nous regroupons l'ensemble des mesures économiques et produits financiers dont l'objectif participe de la problématique du temps et du réchauffement climatique d'une part et d'autre part, nous regroupons autour de l'Economie Modérée ou de la modération les mesures et les produits qui découlent d'une volonté de contenir la production ainsi que la consommation dans une relation de neutralisation.

De ce fait, « une Economie Ecologique peut être définie comme étant un écosystème financier dans lequel les actifs produisent et consomment, selon un principe de modération, les produits qui respectent l'environnement ». Ainsi, les vertus de la modération et de la températion de l'Economie Ecologique résideront dans leur

permutabilité de sorte à ce que les principes moraux de l'offre coïncident avec ceux de la demande. Il s'agit de faire du profit un humanisme et de l'écologie une vertu économique.

Sur le plan pratique, le maillon faible de notre engagement écologique vient-t-il de l'inexistence d'une finance écologique dans le portefeuille des mesures existantes sur les différentes taxes dites écologiques. Il s'agira dans les plus brefs délais de mettre en place un système fluide et opérationnel pour les particuliers et les entreprises pour le financement de l'Emprunt Ecologique. Ce dispositif d'une Economie Tempérée coïncide avec la nécessité de financer à crédit la recherche et la production pour la mise sur le marché de nouveaux produits basés sur la contrainte écologique. Qu'il s'agisse des nouveaux moyens de transport ou des nouveaux équipements pour l'habitat comme pour les produits de première nécessité, la mise en place au sein des institutions financières et bancaires de nouvelles lignes de crédits spécialisées ou emprunts écologiques permettra une nouvelle activité des ménages sur le marché financier. Enfin, par extension, l'emprunt écologique permettra la mise en place de chaînes de distribution de produits écologiques de consommation qui seront compétitives et alternatives. En effet, sans un soutien financier lourd et massif, l'engagement écologique risque d'être très anecdotique face à l'économie de la pollution.

Concernant l'Economie de la Modération, elle s'appuie nécessairement sur une maîtrise de la production. Par conséquent, l'attribution sur le plan mondial d'une Licence-Evolution aux produits de consommation sera nécessaire pour agir écologiquement sur la demande. Il s'agira tout simplement d'interdire la fabrication ainsi que la commercialisation d'un produit qui ne présente aucune évolution majeure par rapport à ses prédécesseurs et par rapport à la concurrence. Nous mettrons ainsi fin aux dérives sur le coltane par exemple et les dommages collatéraux qu'il engendre dans les zones de conflit. Nous économiserons des ressources naturelles précieuses tout en favorisant la recherche. Enfin, nous mettrons un frein à cette course éffrénée de licences dans le domaine des propriétés et des marques que la concurrence a fini par vider de toute sa quintessence au plan

intellectuel. En effet, tout et n'importe quoi sont protégés pour parer à d'éventuels utilisations commerciales. Ainsi, les consommateurs payent abusivement de nouveaux équipements qui ne sont en réalité que des mises à jour dont la programmation et la distribution ne répondent qu'à des calendriers marketing bien planifiés.

Pour conclure, nous résumerons l'Economie Ecologique comme étant une obligation morale et à ce titre une partie prenante qui mérite toute sa place au sein des conseils d'administration. Son élection, pour présider à son tour aux destinées des sociétés humaines et financières, est notre évolution.

« Haboker or », le jour se lève...

**Thierno M. SOW**  
Expert Consultant  
Cabinet One-Zero Consulting  
10@one-zero.eu  
www.one-zero.eu